

# RÉUNION DU 3 MAI 2019

Le trois mai deux mil dix-neuf à vingt heures trente, les membres du Conseil Municipal de la Commune de Ménigoute, dûment convoqués, se sont réunis à la Mairie de Ménigoute, sous la présidence de Monsieur Didier Gaillard, Maire.

Etaient présents : Mmes et M. Didier Gaillard, Gérard Saint Laurent, Régis Bergeon, Martine Grasset, Franck Allard, Céline Chulevitch, Isabelle Deschamps, Edouard Guilbard, Jimmy Hut, Antoine Jamoneau, Céline Pailloux, Béatrice Portron.

Etait absente et excusée : Mme Maryline Baloge.

Date de la convocation : 26 avril 2019.

Secrétaire de séance : M. Edouard Guilbard.

-----

## CAMPUS RURAL

Compte tenu de certains retards d'exécution, la réception du chantier est fixée au vendredi 10 mai 2019.

Monsieur le Maire est autorisé par les membres présents à valider les ordres de service (n° 3) relatifs à la prolongation des délais d'exécution des travaux pour l'ensemble des lots de ce projet.

Les locations des trois logements pourront être effectives au 1<sup>er</sup> juin 2019. Il restera à régler l'emplacement des containers poubelles de l'ensemble de ce bâtiment et également les stationnements des véhicules des locataires.

Monsieur Alexis Bailly est le référent territorial de la Communauté de Communes Parthenay-Gâtine pour les jeunes qui fréquenteront ce site.

-----

## TRAVAUX SÉCURITÉ ROUTIERE

Sur proposition de la commission correspondante, les membres du Conseil Municipal valident le devis de l'entreprise M.RY de Parthenay pour l'ensemble des travaux de sécurité routière sur l'ensemble du territoire pour un montant de 86.716,70 euros HT.

Cette somme sera prélevée au compte 2315 du budget primitif communal 2019.

Monsieur le Maire est autorisé par les membres présents à signer tous les documents qui seront nécessaires à ce dossier.

A convenance, l'entreprise réalisera les travaux soit début juillet 2019 soit fin août 2019 .

-----

## CITY STADE

Ce projet de création de city stade sera concrétisé au cours de l'année 2019.

Dans un premier temps, les investigations vont se poursuivre : soutiens financiers possibles (CAF, DDJS, Europe...) et ajustement des premières offres présentées.

Des jeux pour enfants seront également installés en périphérie du city stade.

Ce dossier sera revu lors d'une prochaine réunion.

-----

BATIMENTS  
COMMUNAUX

Château Boucard

Les employés du service technique sont actuellement dans le château Boucard pour la mise aux normes de l'électricité. Ensuite, les murs de la grande salle seront blanchis à la chaux.

Salle socio

Des travaux d'isolation phoniques seront réalisés dans les semaines à venir dans la salle socio.

Gendarmerie

Il y a lieu de réfléchir pour restaurer les marches d'accès au bureau de la Gendarmerie et permettre aussi l'accès aux personnes à mobilité réduite.

1<sup>er</sup> étage salon de coiffure

Monsieur Cogny, architecte, sera à nouveau relancé pour ce projet de réhabilitation d'une partie de ce bâtiment.

-----

PLUi - RLPi

La Communauté de Communes Parthenay-Gâtine a pris la compétence Aménagement de l'espace en 2018. C'est donc à elle de mener l'élaboration des documents de planification que sont le plan climat aire énergie territorial (PCAET), le plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi) et le plan local de l'habitat (PLH).

La phase d'études et de concertation court jusqu'à la fin de l'année. Les réunions s'enchaînent. Constat de l'existant, prise en compte des attentes, prise en compte des projets...

A ce titre, deux dossiers de concertation sont mis à disposition du public pendant toute la durée de l'élaboration des projets (PLUi, Plan Local d'Urbanisme Intercommunal et RLPi, Règlement Local de Publicité Intercommunal).

En 2020, il s'agira de définir le projet, puis d'organiser un débat. 2021 et 2022 serviront à écrire le projet concret, le formaliser et mener une enquête publique avant approbation et mise en application, dès 2023.

-----

FESTIVITÉS

La prochaine réunion pour l'organisation du 14 juillet 2019 est prévue le 07 mai 2019 en Mairie de Ménigoute.

Les investigations se poursuivent pour les animations de la soirée du patrimoine 2019.

-----

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

-----

Les membres,

Le Maire,

Le Secrétaire,